

UNIEUX.COMMUN[E]

LE MAGAZINE DE LA VILLE D'UNIEUX

N° 52 - Février 2019

SPORT &
ASSOCIATIONS



DOSSIER
Les missions du service État civil évoluent

CULTURE
26^e Festival Georges Cziffra

ACTUALITÉS
Carnaval d'Unieux
Les doyens à l'honneur!

CULTURE

DOSSIER

ACTUALITÉS



1 - Cette année encore, le marché de Noël s'est déroulé salles Gabriel Crépet et André Chauvy et a accueilli de nombreux visiteurs.

2 - Les voeux du Maire aux associations, nouveaux commerçants/artisans et corps constitués ont eu lieu le vendredi 11 janvier 2019, salle Gabriel Crépet. Les élus du CME ont également présenté leurs voeux à travers une vidéo.

3 - Les familles ont pu profiter du concert gratuit de Rocky Bad Billy le dimanche 27 janvier 2019 au Quarto à l'occasion de la sortie de lors dernier album.

4 - Les bornes de rechargement pour les voitures électriques ont été officiellement mises en service le 19 janvier 2019. Trois bornes sont à votre disposition (parking de la Médiathèque, du Quarto et du Pertuiset).

SOMMAIRE

4-9 | ACTUALITÉS

Le Père Noël a rencontré les jeunes Unieutaires | Carnaval d'Unieux | Visite des doyens | Repas du CCAS | De nouveaux commerçants à Unieux

10-11 | DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Ville soutient vos travaux de rénovation | Aide à l'achat de vélos électriques | Vos jardins sans pesticide

12-15 | DOSSIER : LES MISSIONS DU SERVICE ÉTAT CIVIL ÉVOLUENT

16-17 | SPORT ET ASSOCIATIONS

Une médaille pour Dominique Driot | Les actualités de Musi'Val | L'OMS fête ses 50 ans !

18-20 | CULTURE

26^e Festival Georges Cziffra | Les prochains événements du Quarto | Les Arts d'Unieux

21 | TRIBUNES

22 | DÉTENTE

23 | INFORMATIONS PRATIQUES

ÉDITORIAL



Depuis bientôt trois mois la France connaît un mouvement social inédit et je dois dire que je partage l'essentiel des revendications formulées notamment par les gilets jaunes. En effet, dans notre pays qui n'a jamais produit autant de richesses, comment accepter qu'on ait du mal « à joindre les deux bouts » avec son salaire ou sa pension de retraite, après le travail de toute une vie ? Comment accepter de voir baisser ou stagner le pouvoir d'achat de la majorité des Français alors que les dividendes ont progressé de 13 % en un an, comme l'a révélé le journal « Les Échos » dans son édition du 9 janvier dernier ? Comment accepter de voir s'amenuiser la présence des services publics alors qu'on assiste à l'évasion fiscale de grandes multinationales pour plus de 80 milliards d'euros chaque année ?

Dès le mois de décembre, j'ai souhaité mettre à disposition des Unieutaires des cahiers de doléances pour permettre l'expression de chacun dans ce contexte social explosif. Avec l'annonce du grand débat national, en tant que Maire, je souhaite porter les doléances des Unieutaires au plus haut niveau de l'État.

Dans ce sens, j'ai souhaité la tenue d'une soirée de débat et d'expression de la population le 13 février 2019. Ce sera un débat sans tabou où les Unieutaires pourront s'exprimer y compris, s'ils le souhaitent, sur le pouvoir d'achat et le rétablissement de l'ISF n'en déplaise à Monsieur Macron. J'ai souhaité confier l'animation de cette soirée à un citoyen sans engagement partisan et connu pour sa probité. Je vous invite à y venir nombreux. Mais parce que la salle Gabriel Crépet ne saurait contenir l'ensemble de la population, j'ai demandé la réalisation d'un questionnaire à partir des remarques et des propositions qui seront formulées lors de cette soirée. Celui-ci sera transmis à chaque foyer Unieutaire pour permettre l'expression du plus grand nombre.

Cordialement,

Christophe FAVERJON
Maire d'Unieux

ANIMATIONS

LES JEUNES UNIEUTAIRES ONT RENCONTRÉ LE PÈRE NOËL

Avant les vacances de Noël, le Père Noël a rendu visite aux enfants scolarisés dans les établissements maternels publics d'Unieux. Une distribution de cadeaux et de papillotes a égayé les enfants et leurs professeurs.



École du Vigneron



École du Bourg



École de Côte-Quart



École du Val Ronzière

PRATIQUE !

Anniversaires de mariage

Si vous souhaitez participer à cet événement, que votre date de mariage échu est avant juin 2019, vous pouvez vous inscrire au Pôle de Services (12, rue Etienne Visseyrat) avec votre livret de famille, un justificatif de domicile et un relevé d'identité bancaire. Vous serez alors inscrits pour la prochaine réception qui aura lieu au mois de juin 2019.

Rappel : OR : 50 ans de mariage

DIAMANT : 60 ans de mariage

PALISSANDRE : 65 ans de mariage

PLATINE : 70 ans de mariage

Médaille de la Famille française

Les personnes désirant déposer un dossier de demande de médaille de la Famille française sont invitées à se présenter à l'accueil du Pôle de Services (12, rue Etienne Visseyrat) ou au 04 77 40 29 60.

Conditions : avoir élevé au minimum 4 enfants et l'aîné doit avoir atteint l'âge de 16 ans.

Vide-grenier du Pertuiset

Le vide-grenier du Pertuiset aura lieu le dimanche 19 mai 2019. Inscriptions à partir du 6 mai 2019 (limitées à 300 places) aux Services Techniques de 8h à 12h et de 13h30 à 16h, munis d'une pièce d'identité.

Tarif : 10 €.

Journées portes ouvertes

Le lycée général et professionnel Albert Camus à Firminy organise, pour les futurs lycéens, leurs portes ouvertes le **vendredi 15 mars 2019 (de 17h à 19h)** et le **samedi 16 mars 2019 (de 9h à 12h)**.

Venez nombreux !

Pont du Pertuiset

A compter du 17 janvier et jusqu'au 30 avril 2019, l'ouvrage interdit à la circulation des véhicules de plus de 3,5 tonnes, dont la hauteur est supérieure à 2,2 mètres et dont la largeur est supérieur à 2,2 mètres.

FÊTE DE LA CRÈCHE INTERCOMMUNALE

UN SPECTACLE POUR LA NOUVELLE ANNÉE !

Mercredi 23 janvier 2019, malgré la neige, les parents des crèches Pom'de reinette et Pom'd'Api avaient rendez-vous salle Gabriel Crépet, avec leurs bambins, pour fêter ensemble la nouvelle année. Un moment de partage entre les familles et le personnel des structures !



À cette occasion, Marie Avez et Marie Garnier ont proposé et adapté pour les petits le spectacle « l'anniversaire de Manon », mêlant histoires et chansons. Rien de mieux pour passer un bel après-midi !

Avant de se séparer, les participants ont pu profiter d'un moment de détente et d'échanges autour de pâtisseries préparées par le personnel, de papillotes et clémentines.

Les parents et les élus ont pu remercier les équipes organisatrices de cet après-midi festif, mais aussi de leur investissement professionnel toute l'année.

Ce spectacle était offert par les communes du Syndicat Intercommunal Des Rives (SIDR).

CARNAVAL D'UNIEUX

DES ÉMOJIS ET DES BALLONS AU CARNAVAL !



La Ville d'Unieux organise son traditionnel carnaval le **vendredi 8 mars 2019** ! Cette année, la thématique sera **les émojis ! À vos déguisements !**

Sortez vos plus beaux déguisements et participez au défilé !

Au programme des festivités :

17h45 : défilé au départ de la Mairie, sur un air de batucada

18h30 : Tontonballons viendra émerveiller petits et grands avec son spectacle de sculpture sur ballons

19h30 : embrasement de Monsieur carnaval au Parc Nelson Mandela

Les enfants sont également attendus **le mercredi 20 février 2019 à partir de 14h, salle André Chauvy** pour confectionner et décorer un émoji, le Monsieur carnaval de cette année !

Il sera ensuite exposé à la Médiathèque, en attendant le carnaval !

En partenariat avec le Centre Social d'Unieux, Musi'Val et la Maison de l'Amitié.

Renseignements : 04 77 61 01 05

RENCONTRE

LES DOYENS D'UNIEUX À L'HONNEUR !

Vendredi 21 décembre 2018, Christophe Faverjon, Maire d'Unieux et Monique Faurand, Conseillère municipale, ont rendu visite aux trois doyens et trois doyennes de la commune pour leur souhaiter une belle année 2019.



Monsieur Julien Berthet
Né le 9 juillet 1923

Julien Berthet est en pleine forme! Il a accompli toute sa carrière chez Creusot-Loire et c'est avec beaucoup de fierté qu'il a évoqué sa participation à la conception de certaines pièces du Concorde.

Il a deux filles et quatre petits-enfants.



Monsieur Jean Sahuc
Né le 15 juillet 1920

Ajusteur, machiniste, mineur... Jean Sahuc, résidant à la Maison de l'Amitié, a profité de la visite des élus pour évoquer ses souvenirs.

Il a quatre enfants, huit petits-enfants et dix arrières petits-enfants.



Madame Marie Ravel
Née le 28 novembre 1919

Marie Ravel vit seule et est aidée par une aide à domicile.

Elle sort très peu, mais reste une grande adepte *Des chiffres et des lettres* et de *Questions pour un champion*.

Elle a deux filles.

Monsieur Jean Mourgue
Né le 14 août 1921

Quelques jours après les fêtes de fin d'année, M. le Maire et Mme Arzac, Adjointe aux Affaires sociales, ont rendu visite à Jean Mourgue, aujourd'hui en institution à Saint-Just-Malmont. Il a lui aussi reçu un panier gourmand.



Madame Anne-Marie Valour
Née Billard, le 20 octobre 1920

Résidente à la Maison de l'Amitié, Anne-Marie Valour a des journées bien remplies! Elle participe avec plaisir à toutes les animations proposées par le foyer résidence et est toujours partante pour une partie de cartes.

Elle a trois enfants, quatre petits-enfants et quatre arrières petits-enfants.



Madame Amélie Trève
Née Matieu, le 22 mars 1919

Amélie Trève vit toujours à son domicile. Elle s'est investie pendant près de 30 ans dans l'association Unieutaire «Le temps de vivre» où elle a été, entre autres, trésorière adjointe.

Elle a six enfants, sept petits-enfants et cinq arrières petits enfants.

REPAS DU CCAS

LE RENDEZ-VOUS DES SÉNIORS

C'est dans une ambiance festive que le Firmament et la Maison de l'Amitié ont accueilli, sur les deux sites, près de 500 séniors pour le traditionnel repas du CCAS le dimanche 20 janvier 2019.

Le menu, resté secret jusqu'à la fête, a été concocté par Damien Savel, Chef de la Cuisine centrale. Les participants ont pu régaler leurs papilles avec un carré crémeux aux Saint-Jacques et cabillaud au yuzu en entrée, avant de déguster une tourte au ris de veau et volaille au foie gras. Le plat principal était composé de souris de cerf sauvage aux morilles, accompagné d'un mini gratin aux truffes, d'un duo de carottes et d'une mousseline d'asperges. Un plateau de fromages secs a ensuite été proposé, avant de découvrir le dessert surprise : « effervescence by 213 », réalisé par les nouveaux boulangers du Vigneron !

Le service, quant à lui, a été assuré par une douzaine de personnels des écoles et du périscolaire.

Le repas a été ponctué par des pas de danse. À la Maison de l'Amitié, c'est Nicolas Grandfils qui a assuré l'animation, tandis qu'au Firmament, c'est l'orchestre Musette et Variétés de Jo Berger et ses chanteuses qui a assuré l'animation.



Un instant de convivialité et de retrouvailles pour les séniors au Firmament...



... Comme à la Maison de l'Amitié!



Pendant que tout le monde s'active en cuisine...



... les séniors investissent la piste de danse!



Les élus présentent leurs vœux aux séniors.



Le personnel du périscolaire, en charge du service.



Ambiance festive à la Maison de l'Amitié.

DES ATELIERS D'INITIATION AU NUMÉRIQUE POUR LES SÉNIORS

Depuis janvier 2019, des ateliers d'initiation au numérique sont proposés aux séniors. À raison de quinze séances de deux heures chacune, ces ateliers ont pour ambition de leur faire découvrir différentes thématiques : la découverte du PC, la navigation sur Internet, la communication avec l'utilisation de la messagerie électronique ou de Skype...

Afin de mettre en place ces ateliers, la Commission d'Action Sociale de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail de Auvergne-Rhône-Alpes a accompagné le Centre Social d'Unieux par une subvention de 11 584 €.

Pour en savoir plus : 04 77 56 00 99

LITTÉRATURE

UN UNIEUTAIRE PUBLIE UN LIVRE SUR RENAUD

Michel Kemper, Unieutaire et journaliste chansons, ainsi que Jean-Marc Héran, dessinateur de bandes dessinées, ont déjà collaboré ensemble dans le passé et ont notamment écrit, pour la collection Chansons à la plume et au pinceau, un ouvrage sur Johnny Halliday. Cette fois, ils s'attaquent à Renaud !

Sorti en décembre 2018, ce nouvel ouvrage, préfacé par Gauvain Sers, n'est pas une biographie. En revanche, il a pour ambition de rentrer dans le monde de l'artiste par les chansons, créant ainsi un lien biographique. Tous les ouvrages de la collection suivent cette ligne éditoriale.

Le livre parcourt ainsi la carrière artistique du chanteur, dans l'ordre chronologique, à travers quarante-trois chansons. « Amoureux de Paname », « Laisse Béton » ou encore « En Cloque », les lecteurs et les fans pourront revenir sur l'importante carrière de l'artiste et auront, très probablement, envie de se replonger dans sa discographie !

Les deux auteurs reprendront leur collaboration prochainement, avec un nouvel opus consacré à Eddy Mitchell.



Michel Kemper a également fondé en 2009 le site collaboratif www.nosenchanteurs.eu. Quinze collaborateurs écrivent quotidiennement des articles sur la chanson francophone.

Le livre est disponible dans certaines librairies ou sur commande.

Michel Kemper dédicacera son ouvrage :

> *Le jeudi 28 février 2019, de 17h à 19h à l'amicale Laïque de Côte-Quart*

> *Le samedi 16 mars 2019, de 9h à 12h à la Médiathèque d'Unieux*

JUSTICE ADMINISTRATIVE
TÉLÉRECOURS CITOYENS

Depuis le 30 novembre 2018, l'utilisation de l'application **Télérecours citoyens** est accessible pour le Tribunal administratif de Lyon.



Télérecours citoyens est une application Internet destinée aux particuliers et aux personnes morales de droit privé (entreprises, associations, syndicats...) qui permet d'échanger avec les tribunaux administratifs, les cours administratives d'appel

et le Conseil d'État, de manière dématérialisée et sécurisée. Elle permet également de suivre l'état d'avancement de son dossier.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site Internet : www.telerecours.fr

CAHIER DE DOLÉANCES
VOS IDÉES, VOS SOUHAITS,
VOS EXIGENCES

Un cahier de doléances a été mis à disposition des Unieutaires le 24 décembre 2018 et jusqu'au 15 mars 2019 en Mairie et en ligne sur le site Internet de la commune.

Monsieur le Maire a souhaité mettre en place un cahier de doléances papier et numérique. Il s'engage à transmettre toutes les contributions des Unieutaires à Monsieur le Préfet de la Loire, au Gouvernement et au Président de la République.

DE NOUVEAUX COMMERÇANTS À UNIEUX



PLÂTRERIE - PEINTURE

Audrey et Anthony Gibert, quinze ans d'expérience, ont créé en novembre 2018 leur propre entreprise : LTL peinture. Ils interviennent dans la Loire pour tous vos travaux de plâtrerie, peinture et rénovation, intérieur et extérieur.

LTL peinture

Tél. : 07 66 84 64 69

Mail : ltl.peinture@gmail.com



PLOMBIER/CHAUFFAGISTE/ZINGUEUR

Sébastien Forissier, fort de ses dix-sept ans d'expérience, a lancé cette année son entreprise. Il intervient pour vos travaux de plomberie, chauffage et zinguerie dans les logements neufs ou en rénovation et vous propose également des dépannages d'urgence sur le secteur de la Loire et de la Haute-Loire. Il est également possible de faire appel à ses services pour vos travaux d'accessibilité PMR.

Sébastien Forissier

Tél. : 07 69 92 98 79

se.forissier@laposte.net



CAVISTE

Jacques Neyret a ouvert le 4 octobre dernier la «Cave d'Unieux». Il travaille principalement avec de grandes maisons telles que Taittinger, Philipponnat, Gosset, Jaboulet, Faiveley... ainsi que des vignerons indépendants. Vous trouverez également des spiritueux, produits du terroir, de la mer, du sel, du poivre, des morilles, de la moutarde ainsi que des chocolats Weiss.

La Cave d'Unieux – 2, rue Rabelais – 42240 Unieux

Tél. : 06 12 06 42 85

Ouverture : Lun.-sam. 10h-12h puis 14h-19h (fermé le mercredi et le dimanche)



MONITEUR SPORTIF

Nicolas Rive, diplômé d'État, a créé Green Sport en juillet 2018. Il propose des activités de pleine nature, multisports ou monosport, telles que la randonnée, la trottinette, la course d'orientation, le tir à l'arc... et s'adresse à des entreprises, des écoles, des centres de loisirs, des familles... Les activités se déroulent principalement dans les Gorges de la Loire, les Monts du Forez et le Pilat.

Green Sport

Tél. : 06 29 86 90 50

Mail : green.sport42@gmail.com

Facebook : Green Sport 42

Vous êtes nouveau commerçant ou artisan ? Vous souhaitez paraître gratuitement dans cette rubrique ? Afin de promouvoir les activités locales, nous vous proposons également d'acquérir un ou plusieurs encarts au sein de nos prochains bulletins.

Faites-vous connaître auprès du service communication de la Mairie d'Unieux : 04 77 40 30 91

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

LA VILLE SOUTIENT VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION

Lors du Conseil municipal du 17 décembre 2018, il a été décidé de faire évoluer le dispositif d'aide existant depuis 2013 pour la réalisation de travaux en faveur d'économie d'énergie dans le cadre de la transition énergétique.

Les aides sont attribuées selon différents critères techniques et dans la limite de l'enveloppe prévue par la commune d'Unieux et en fonction des devis présentés.

► Qui peut bénéficier de l'aide ?

Les propriétaires bailleurs ou occupants ainsi que les locataires ayant obtenu l'autorisation du propriétaire et dont la résidence principale est située sur Unieux sont éligibles à l'aide mise en place par la commune.

L'objectif est de mettre en avant des techniques énergétiquement performantes qui permettent de réduire globalement les émissions de gaz à effet de serre. Cette action devra tendre vers un objectif de réduction de 25 % des consommations d'énergie des logements.

► Quelles sont les dépenses éligibles ?

La Mairie d'Unieux peut notamment vous apporter une aide financière si vous souhaitez isoler vos combles ou vos murs, faire poser des capteurs solaires thermiques pour

la production de chauffage ou d'eau froide, installer une pompe à chaleur, isoler vos planchers, plafonds, remplacer des menuiseries...

Les dépenses éligibles sont mises en place selon la priorité des travaux favorisant les économies d'énergie.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter notre site Internet ou prendre contact avec Vincent Larois, responsable Urbanisme (voir ci-contre).

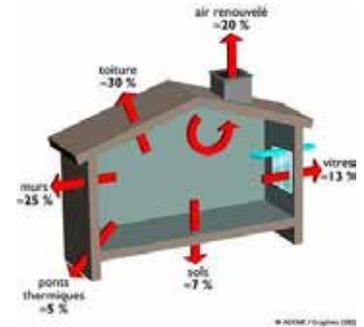
► Quels sont les montants attribués ?

> Si vous habitez une maison individuelle

Le montant de l'aide maximum pouvant être attribué après application des taux de subvention est de 3 500 € par foyer et par période de 5 ans.

> Si vous habitez un immeuble collectif ou copropriété

Le montant de l'aide maximum pouvant être attribué après application des taux de subvention est de 1 500 € par logement et par période de 5 ans pour les équipements/travaux collectifs.



Pour les appartements, une aide de 1 500 € pourra être apportée pour les menuiseries.

Le montant de l'aide pourra être recalculé si la facture des travaux réalisés est inférieure au devis fourni lors de la demande. En cas de dépassement du montant du devis, la subvention n'est pas susceptible d'être révisée à la hausse.

D'autres aides peuvent être accordées dans ce type de projet (crédit d'impôt, EcoPTZ, ANAH...). Vous pouvez vous rapprocher de Renovations 42 afin de connaître les financeurs potentiels au moment des travaux.

La Mairie peut également vous prêter une caméra thermique. Celle-ci a pour fonction d'enregistrer les ondes de chaleur émises par les matériaux.

Pour en savoir plus, contactez M. Vincent Larois

Tél. : 04 77 40 30 95

mail : vincent.larois@unieux.fr



La Ville d'Unieux invite les habitants à se renseigner auprès de Renovations 42, organisme public indépendant qui conseillera utilement sur tous les aspects techniques et aussi sur toutes les formes d'aides financières qui peuvent accompagner ces types de travaux.

Renovations 42 – 20 A rue Balaj – 42000 Saint-Étienne
contact@renovations42.org
 Tél. : 04 77 41 41 25



Des permanences sont organisées par Renovations 42 tous les 2^e vendredis de chaque mois de 13h30 à 16h30 aux Services Techniques, sur rendez-vous.

AIDE À LA MOBILITÉ

LA VILLE SOUTIENT VOS ACHATS DE VÉLOS ÉLECTRIQUES

Une aide municipale pour l'achat d'un vélo électrique a été également votée durant le Conseil municipal du 17 décembre 2018.



Vous habitez à Unieux et vous souhaitez investir dans un vélo électrique? La commune peut soutenir votre achat sous conditions. Le vélo doit être neuf et acheté à partir du 1^{er} février 2018. Il doit posséder une batterie sans plomb et doit avoir un moteur auxiliaire électrique d'une puissance nominale continue maximale de 0,25 kilowatt.

Le montant de l'aide de 100 € est cumulable avec les aides de l'État et de Saint-Étienne Métropole.

Pour plus de renseignements, contacter les Services Techniques : 04 77 40 30 90.

LOI LABBÉ

VOTRE JARDIN SANS PESTICIDE

Depuis le 1^{er} janvier 2019, particuliers et collectivités ne peuvent plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques pour jardiner ou désherber.

Des solutions alternatives existent !

Piquer des plantes locales au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol, utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs... Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant.

Des alternatives non chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et, si besoin, traiter.

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site Internet : www.jardiner-autrement.fr

Rapporter vos pesticides en déchèterie !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides doivent être rapportés en déchèterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle ni les déverser dans les canalisations.



Si vous souhaitez vous engager aux côtés de la Mairie d'Unieux, vous pouvez signer la Charte d'engagement « Des jardins au naturel, c'est possible! », diffusé dans le précédent magazine municipal! Les chartes remplies et signées sont à transmettre dans la boîte aux lettres de la Mairie, à l'attention de Mme Juliette Hauw, Adjointe au Développement durable.

Treize déchèteries sont présentes sur le territoire de Saint-Étienne Métropole, permettant aux habitants de trier leurs déchets de gros volumes ou toxiques, et qui ne peuvent être acceptés dans la poubelle traditionnelle ou recyclés dans les bacs jaunes.

Plus d'informations sur le site Internet : www.saint-etienne-metropole.fr

SERVICE ACCUEIL/ÉTAT CIVIL

TOUT SAVOIR SUR VOS DÉMARCHES !

En tant que représentant de l'État dans la commune, le Maire est notamment chargé de l'État civil, ce qui lui confie différentes missions telles que la célébration des mariages, la révision et de la tenue des listes électorales, l'organisation des élections, le recensement pour le service national ainsi que diverses tâches telles que la légalisation des signatures et délivrance d'actes d'État civil...

Une partie de ces missions administratives « historiques », caractéristiques de la proximité des communes pour les administrés, ont évolué suite à différentes décisions gouvernementales.

À Unieux, c'est au rez-de-chaussée de la Mairie que vous pourrez accomplir ces différentes démarches. Le service Accueil / État civil vous reçoit du **lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30**.

Ce dossier vous présente les principaux éléments de changements et les missions d'État civil qui restent à la charge des communes.

► ÉTAT CIVIL

Il y a déjà 10 ans, la réalisation des passeports avait été restreinte à certaines communes équipées d'un dispositif de recueil des empreintes digitales. En 2016, ce fut le tour des cartes d'identité, désormais réalisées dans ces seules communes.

La Mairie d'Unieux n'étant pas équipée de cette station biométrique, elle n'est plus habilitée à délivrer les cartes d'identité et les passeports.

PROCÉDURE :

Une pré-demande doit être effectuée sur la plateforme numérique de l'Agence Nationale des titres sécurisés (www.ants.gouv.fr), puis les administrés doivent prendre un rendez-vous dans une Mairie équipée.

Pour connaître la liste des communes équipées, renseignements à l'accueil de la Mairie et sur le site Internet de la commune.

► LES COMMUNES, SYMBOLES DES UNIONS

Les communes sont toujours en charge de la célébration des mariages. Pour l'année 2018, 17 mariages ont été officiés à Unieux.

Au niveau national, 235 000 ont été célébrés en 2018. Un article du 15 janvier dernier publié dans la Gazette des communes indiquait, d'après l'Insee, une légère augmentation du nombre de mariages en 2018. « Cependant historiquement, leur nombre diminue entre 1976 et 2016, le mariage a en effet décliné de 39% en France métropolitaine ».

Il faut noter que parallèlement,

depuis sa création en 1999, le nombre de PACS augmente. En 2017, 194 000 ont été conclus (source Gazettes des communes). Depuis le 1^{er} novembre 2017, les communes sont d'ailleurs en charge des enregistrements des PACS.

Pour Unieux, 20 PACS ont été enregistrés en 2018.

Le dossier de PACS est accessible via le site Internet service-public.fr. Leur enregistrement peut être réalisé sur rendez-vous, aux horaires d'ouverture de la Mairie.



> **Délivrance actes État civil :** les demandes d'acte d'État civil (mariage, naissance, décès) sont sollicitées auprès de la Mairie où a été enregistré l'événement. Le demandeur doit justifier de son identité. La demande s'effectue soit par courrier soit en ligne sur les sites des Mairies.

> **Livret de famille :** le livret de famille est établi lors d'un événement (naissance d'un premier enfant, un mariage). Un duplicata du livret de famille peut être demandé dans certaines conditions (perte, vol, divorce ou séparation des parents). La demande se fait dans la Mairie de domicile.



> **Changement de nom** : la loi du 18 novembre 2016 donne compétence aux Mairies pour changer le nom d'une personne sous certaines conditions. Un dossier est à retirer en Mairie.

> **Légalisation de signatures** : certains organismes (office notarial, caisse de retraite...) demandent une certification de signature sur des documents officiels. La personne concernée doit se présenter à la Mairie de domicile munie du document et d'une pièce d'identité officielle. Elle signe le document devant l'agent de mairie.

> **Attestation d'accueil** : ce document est exigé par les autorités consulaires françaises ou d'un autre État pour l'obtention d'un visa lorsque l'étranger y est soumis de par sa nationalité. Cette démarche permet l'accueil d'un ressortissant étranger pour un séjour à caractère familial ou privé d'une durée inférieure à trois mois.

► JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (JDC)

LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La loi du 28 octobre 1997 a suspendu le service militaire en instaurant la Journée Défense et Citoyenneté, anciennement appelée Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD). Elle a pour vocation de convaincre et d'expliquer aux jeunes citoyens la légitimité de la défense nationale et de les sensibiliser aux possibilités de volontariat et d'engagement qui leur sont proposées.

Au préalable, chaque jeune doit se rapprocher de sa mairie dans les trois mois qui suivent son 16^e anniversaire et se faire recenser. Cette étape est essentielle pour se présenter à différents examens (baccalauréat, permis de conduire...).

MAJDC.FR, UNE NOUVELLE PLATEFORME EN LIGNE

Depuis 2018, les jeunes, garçons et filles âgés de 16 à 25 ans, concernés par la JDC peuvent effectuer leurs démarches en ligne, *via* le site majdc.fr.

Ils pourront découvrir ce qu'est la JDC, poser des questions, télécharger leur convocation, changer la date de la JDC, demander une exemption ou encore télécharger l'attestation de participation à l'issue de la JDC.

► RENÉ PERROT, PREMIER ADJOINT



Les compétences des communes ont été très impactées par les réformes successives ayant pour finalité la baisse des dépenses publiques. La diminution des dotations de l'État, la réforme territoriale, les transferts de compétences et

l'affirmation des Métropoles éloignent le service public des habitants et rendent toujours plus complexe l'élaboration des budgets communaux.

Les missions symboliques des communes en matière d'État civil n'ont pas été épargnées par ces choix. Les réorganisations administratives impulsées par les différents gouvernements recherchent insidieusement la réduction de l'emploi public sous couvert de dématérialisation, avec l'essor des services numériques et le développement des démarches par Internet.

Cette modernisation nécessaire facilite certainement la vie d'une partie des citoyens, mais complique celle des personnes, souvent les plus isolées n'ayant pas de matériel ou de connaissance en informatique. La fracture numérique n'est pas qu'une fiction.

Ces décisions sont d'autant plus regrettables, que les communes restent le service de proximité par excellence et que les Maires sont les premiers interlocuteurs élus des citoyens.

Certaines apportent une amélioration pour les habitants simplifiant quand même les démarches des administrés, l'enregistrement des PACS par les communes, par exemple.

Par contre, il est regrettable que d'autres démarches habituelles telles que les demandes de carte d'identité ne puissent être faites dans chaque Mairie.

► RECENSEMENT DE LA POPULATION



La Ville est également en charge l'enquête pour le recensement de la population qui sert de données à l'INSEE. Cette opération permet de connaître le nombre d'habitants en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... Ces informations sont importantes pour connaître les territoires et développer des projets en cohérence avec eux. La participation de l'État au budget des communes est calculée en fonction de ces éléments.

Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au Conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert

notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transport à développer...

Pour les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les cinq ans. L'année dernière, les Unieutaires ont participé au recensement de la commune. Lorsque les résultats seront publiés sur le site Internet de l'INSEE, la commune les communiquera.

Source INSEE



8 889

Populations légales * au 1^{er} janvier 2016 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2019.

- Population comptée à part : 103
- Population municipale : 8 786

Populations légales - source INSEE

5 ans 

Le prochain recensement aura lieu en 2023 à Unieux

* Les populations légales dans chaque commune sont actualisées tous les ans. Elles sont établies conformément aux dispositions de l'article 156 de la Loi numérique 2002-276 du 27 février 2002.



Depuis le mois de novembre 2018, le site Internet de la Ville propose diverses démarches en ligne : inscription sur les listes électorales, demandes d'actes d'état civil, imprimés de PACS, demande de salles municipales... Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site : www.ville-unieux.fr, rubrique « vie quotidienne », puis « vos démarches » et renseignements au service Accueil / État civil.

► CIMETIÈRE COMMUNAL, JARDIN DU SOUVENIR

Le service Accueil/ État civil est également en charge de la gestion du cimetière municipal (accueil des familles, vente des concessions...). Récemment, la commune a fait le choix de se doter d'un dispositif pour recueillir les cendres des défunts.

Un jardin du souvenir adapté et aux normes sera créé dans l'espace situé à côté du Columbarium. Les travaux seront réalisés d'ici le 15 mars 2019.

Les familles des défunts devront faire parvenir, en Mairie, via un organisme de Pompes funèbres, une demande pour la dispersion des cendres.

D'autres aménagements sont programmés, comme la création d'un accès au Columbarium pour les personnes à mobilité réduite.

► ÉLECTIONS

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Terminé, le traditionnel « 31 décembre, dernier jour pour s'inscrire sur les listes électorales ». Cette année, les modalités d'inscription sur les listes électorales connaissent d'importants changements pour les électeurs et pour les communes en charge de l'organisation des scrutins. Les élections européennes prévues cette année seront l'occasion de mettre en application ces grandes nouveautés.

Désormais, pour faciliter les démarches des électeurs, les délais sont prolongés, en effet, la Loi du 1^{er} août 2016 modifie les modalités d'inscription sur les listes électorales. Ainsi, pour voter au scrutin du 26 mai 2019, la date limite d'inscription en ligne, *via* le site service-public.fr est le samedi 30 mars 2019 minuit. **Une permanence se tiendra en Mairie le samedi 30 mars 2019 de 9h à 12h.**

INSCRIPTION DES FRANÇAIS ÉTABLIS HORS DE FRANCE

Les personnes inscrites doublement sur les listes électorales communales et consulaires ont jusqu'au 31 mars 2019 pour opter pour une inscription unique. Les personnes concernées sont invitées à se rapprocher de leur consulat. Un électeur qui n'aura pas fait la démarche avant fin mars 2019 sera radié d'office des listes électorales communales.

CARTES D'ÉLECTEUR

Tous les électeurs recevront courant avril 2019 une nouvelle carte d'électeur portant un numéro d'identifiant unique. Les personnes ayant déménagé dans la commune sont invitées à faire part de leur changement d'adresse au service Accueil / État civil afin qu'elles soient prises en compte pour l'envoi de leur nouvelle carte d'électeur à leur domicile.



26 mai 2019 : élections européennes
2020 : élections municipales

VOS BUREAUX DE VOTE

NOUVEAUTÉ 2019 :

Le bureau n°4, situé au Val Ronzière, sera désormais affecté dans les locaux du Centre Social d'Unieux, rue du Président Allende*.

À partir du scrutin des élections européennes du dimanche 26 mai 2019, les bureaux de vote se répartiront ainsi :



Bureau n°1
CLAJ
Place Charles Crouzet

Bureau n°2
ÉCOLE MATERNELLE
DU VIGNERON
17, rue Maréchal Leclerc



Bureau n°3
ÉCOLE MATERNELLE
DU BOURG
19, rue Jean Moulin

Bureau n°4*
CENTRE SOCIAL
D'UNIEUX
11, rue Salvador Allende



Bureaux n°5 & 6
SALLE BENOÎT OLIVIER
5, rue Jean Jaurès



ENGAGEMENT ASSOCIATIF

UNE RÉCOMPENSE POUR DOMINIQUE DRIOT



Dominique Driot, Présidente du Centre Social d'Unieux et bénévole dans diverses associations Unieutaires, a reçu la médaille de bronze de l'engagement associatif, de la part de la Jeunesse et des Sports, pour son action dans le cadre de l'Éducation populaire.

Le bien vivre ensemble et l'éducation populaire sont des valeurs fortes pour lesquelles Dominique Driot s'est investie bénévolement depuis une douzaine d'années.

C'est un peu avant de prendre sa retraite qu'elle s'engage aux côtés du Centre Social d'Unieux pour participer bénévolement à l'aide aux devoirs. En 2009, elle en devient la Présidente.

Elle a également été à l'initiative du SEL de l'Ondaine (Système d'Échange Local), une association d'échanges et de savoirs. Elle est, aujourd'hui encore, un membre actif de l'association.

Elle est, par ailleurs, secrétaire de l'AMAP de l'Ondaine (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) et participe à la Commission animation de l'Association des retraités des organismes sociaux où elle

contribue à l'organisation de sorties et voyages.

Son engagement associatif a été salué en Préfecture le 4 décembre 2018.

ÉCOLE DE MUSIQUE

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Un large choix d'activités est proposé par Musi'Val afin de s'épanouir individuellement ou collectivement, en musique ou en chantant. N'hésitez pas à venir les découvrir en participant à un cours d'essai, en assistant aux différentes manifestations municipales ou durant le spectacle de fin d'année !



Créée en 1976, Musi'Val est une école de musique associative qui s'investit tout au long de l'année sur la commune. Vous pourrez par exemple la retrouver à l'occasion de la journée de la Paix, le 21 septembre de chaque année, avec un concert de la chorale adulte au Quarto ou au mois de juin à la Maison de l'Amitié. De même, les professeurs inaugurent le Festival Cziffra (plus d'informations p. 18) et la batucada nous transporte au Brésil lors du carnaval (plus d'informations p. 5) !

Par ailleurs, si vous envisagez de commencer un instrument à la rentrée prochaine, l'école de musique vous invite tout au long de l'année à assister à un ou plusieurs cours afin de vous aider à faire votre choix. Les professeurs vous feront un accueil chaleureux !

Le groupe de percussions brésiliennes batucada recrute également des adultes. Cédric, le professeur, vous attend pour vous faire partager un moment musical plein de rythmes, de gaieté et de soleil, tous les vendredis à 20h45. Pour cela, il suffit de prendre rendez-vous au 04 77 56 01 68 ou par mail musival.unieux@gmail.com.

Enfin, vous pouvez voir les artistes en herbe sur scène, durant le spectacle de fin d'année, qui aura lieu le **samedi 25 mai 2019 à 18h au Théâtre Quarto**. Venez écouter et découvrir les différents groupes et orchestres de l'école, composés des plus jeunes comme d'adultes plus avertis. Une agréable ballade musicale vous sera proposée : orchestre guitares, violons ou encore flûtes traversières, groupes de musiques actuelles, chorale enfants, batucada... et bien d'autres encore !

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

L'ASSOCIATION FÊTE SES 50 ANS !

Fondée en 1959 et déclarée au Journal Officiel en 1969, l'Office Municipal des Sports (OMS) est une association Unieutaire qui a été fondée à l'initiative de Charles Crouzet, ancien Maire d'Unieux. Cette année, l'Office Municipal des Sports (OMS) fêtera son cinquantième anniversaire. Retour sur cette association phare Unieutaire !

Des missions diverses...



L'OMS est une association Loi 1901, présidée par Lucien Larois, qui regroupe les divers clubs sportifs de la Ville. Son principal objectif est le soutien administratif aux adhérents (statuts, c o m p t a b i l i t é , tenue des registres obligatoires, évolution de la législation...) et qui œuvre aussi dans le cadre de manifestations sportives, tournois, achat de petit matériel, récompenses... Enfin, l'association a surtout pour volonté de créer des liens entre les clubs !

Elle aide également à la formation des encadrants (jeunes, arbitres, entraîneurs...), en prenant à sa charge une partie du coût financier. De plus, après avoir signé une convention avec les Sapeurs Pompiers, il est proposé aux licenciés des clubs de passer le brevet de premiers secours, aux frais de l'OMS.

Il travaille également étroitement en lien avec la municipalité, car il a à sa charge de calculer la répartition de la subvention allouée aux associations sportives par la Mairie dans le cadre du budget communal. Chaque association perçoit une somme, calculée en fonction d'un dossier de subvention, qui contient différents critères : nombre de licenciés, jeunes, déplacements, frais de fonctionnement... La répartition proposée est ensuite validée en Conseil municipal.

Enfin, depuis une dizaine d'années, l'OMS met à disposition des clubs adhérents du matériel (friteuse, sono, plancha, percolateur...), moyennant le dépôt d'une caution. Cette proposition permet ainsi de soulager la trésorerie des associations en investissements lourds et non rentables.

Différents acteurs...

Depuis sa création et jusqu'à ce jour, l'OMS a continué sans interruption son activité. Toutes les municipalités qui se sont succédées ont continué à faire de l'OMS un maillon important de la vie sportive Unieutaire.

Au fil des années, de nombreux clubs ont d'ailleurs adhéré : à ce jour, l'OMS en compte 22 (contre 5 à sa création) et sont répartis en 32 sections, soit environ 1200 licenciés participant à des compétitions officielles et 800 personnes pratiquant un sport sans compétition (gym volontaire, danses, marche, goshindo, tai-chi...). Chaque année, une journée des associations est organisée alternativement par la Mairie et par l'OMS. En septembre 2017, une journée dédiée au monde handisports a notamment été proposée.



20^e anniversaire de l'OMS

2019, les 50 ans de l'association...

En 2019, tout en poursuivant ses activités, l'OMS souhaite mettre en valeur la richesse de la pratique d'une activité sportive dans notre vie à titre préventif, pour notre santé, mais aussi en accompagnement de thérapies, parfois lourdes, dans le cadre de « sport et santé ».

Le **7 septembre 2019**, l'OMS soufflera sa cinquantième bougie ! Une journée d'animations ouverte à tous les Unieutaires sera organisée sur le complexe sportif Paul Buffard. Vous pourrez alors rencontrer les associations sportives d'Unieux, essayer la pratique de nouveaux sports, prendre une licence, connaître la vie des clubs... Des activités plus ludiques seront également proposées.

Cette journée sera aussi l'occasion de revenir sur les 50 ans d'existence de l'OMS en rendant hommage aux divers bénévoles qui ont développé et fait vivre l'association depuis de nombreuses années. Enfin, pour terminer cette journée, un repas dansant sera organisé.



Contact : M. Larois, Président
06 73 38 76 67 / president@oms-unieux.fr
Site internet : <http://oms-unieux.fr>

MUSIQUE CLASSIQUE

26^E FESTIVAL GEORGES CZIFFRA

26^E FESTIVAL DE MUSIQUE CLASSIQUE
CZIFFRA
 21^{ER} AU 24^{MARS}
 Récital des lauréats de la Fondation Cziffra
 CONCERTS À L'ÉGLISE DU BOURG, PLACE BÉGHANDON UNIEUX-LOIRE

L'année 2019 marquera la 26^e édition du Festival Georges Cziffra d'Unieux.
 Découvrez sans plus attendre le programme !

19h00

SOIRÉE DE LANCEMENT
 Jeudi 21 mars



Lancement du Festival et vernissage de l'exposition de peinture et de sculpture en hommage à Marcel Bouchet, en présence du Trio L, à l'église du Bourg.

20h30

DUO GAY PONTIER
 Vendredi 22 mars



OLIVIA GAY *Vcloncelle*
 AURELIEN PONTIER *Piano*

5 Stücke im Volkston, Robert Schumann

Sonate Arpeggione, Franz Schubert

Nocturne op.19 n°4, Piotr Ilitch Tchaïkovski

Grand Tango, Astor Piazzolla

...

20h30

TRIO L
 Samedi 23 mars



LYUBA ZHECHEVA *Piano*
 JEAN-LOUIS PERREAU *Vclon*
 LOUISON CRES-DEBACQ *Vclon*

Trio, Jean Cras

Trio n°1, Dimitri Schostakovitch

Trio, Claude Debussy

15h00

DUO SMILE
 Dimanche 24 mars



FIONA MONBET *Vclon*
 PIERRE CUSSAC *Accordeon*

Dritter Aufzug, Richard Wagner

Astoria 16, Pierre Cussac

Tears, Django Reinhardt

Valse, Fiona Monbet

Smoly market, Pierre Cussac

Todii, Pierre Cussac

...

Informations et réservations : www.ville-unieux.fr

TARIFS

Soirée de lancement gratuite et ouverte à tous
 Concerts des 22, 23 et 24 mars

Normal : 16 €

Réduit : 13 €

Abonnement (1 entrée pour chaque concert) : 39 €

Assis / Placement libre

QUARTO

Cinéma- UNIEUX

Infos et réservations : 04 77 61 01 05

Billetterie en ligne :

www.ville-unieux.fr, rubrique « en un clic »
unieux.cineculture@unieux.fr

Images du Monde

Au cinéma Quarto

Cuba, la grande Caraïbe

Film de Claude Poret

Lundi 4 mars 2019 à 20h

Tunisie, entre mers et déserts

Film d'Alain Pujade

Lundi 8 avril à 14h30 et 20h

Destination Culture

Saison culturelle d'Unieux



Le temps des copains

Un show musical en direct mettant en scène les plus grands standards des années 60 !

Vendredi 5 avril 2019 à 20h30

Théâtre Quarto

Mimi H et Alkabaya

Concert

Des textes poétiques et affûtés, des musiques festives et dynamiques : tous les ingrédients sont réunis pour vous inviter au voyage et à la fête !

Vendredi 17 mai 2019 à 20h30

Théâtre Quarto

Toc toc toc

Théâtre

Découvrez en famille, au cœur du décor, un spectacle très jeune et jeune public.

Mercredi 22 mai 2019 à 16h

Dès 18 mois places limitées

Théâtre Quarto

REGARDS D'HUMANITÉ

3 SOIRÉES CINÉ-RENCONTRES

Les 11, 18 et 25 mars 2019, trois ciné-rencontres sur la thématique « seul avec tous » seront organisées à 19h au Quarto. À cette occasion, vous pourrez visionner les films *La vie des gens* (11 mars), *Fortuna* (18 mars) et *Her* (25 mars).

Cet événement est proposé en partenariat avec Art Culture et Foi - Saint Martin en Ondaine.



CINÉ-DÉBAT

SOIRÉE LATINO-AMÉRICAINE



L'association Adelante vous propose une immersion en Amérique Latine avec le film *Sergio et Sergei* le jeudi 11 avril 2019.

Buffet argentin (9 €) à partir de 19h.

Projection du film (tarif unique : 6 €) à 20h.

PRINTEMPS DU CINÉMA

TOUS AU QUARTO !

Les 17, 18 et 19 mars 2019, c'est le printemps du cinéma ! Le Quarto participe à l'opération et vous propose tous les films à 4 € ! Une bonne raison d'en profiter !



LES RENC'ARTS D'UNIEUX

LE RENDEZ-VOUS DES ARTISTES D'UNIEUX ET DES ENVIRONS



Les événements « Les peintres d'Unieux » et « Doigts de fées et mains d'artistes » fusionnent et deviennent les « Renc'Arts d'Unieux » !
Rendez-vous du 3 au 14 avril 2019 pour découvrir ce nouvel événement culturel !

Durant ce temps d'exposition, toutes les formes d'arts seront représentées afin d'ouvrir les portes à tous les talents !

Rendez-vous salle André Chauvy pour découvrir les talents des environs.

Vous êtes sculpteur, peintre, dessinateur... prenez contact avec Sophie Larue, responsable du service culturel pour participer aux différents événements de la commune !

Infos :

Sophie Larue - sophie.larue@unieux.fr - Tél. 04 77 61 01 05

FLASH CULTURE !

CLIN D'OEIL À UN ARTISTE DE L'OMBRE

C'est avec surprise que nous avons découvert des talents cachés chez un acteur de la vie culturelle Unieutaire. Eric Vial-Bonacci, directeur de la Médiathèque municipale d'Unieux a exposé ses photographies durant tout le mois de janvier à la Médiathèque de la Ricamarie.

Intitulée « Zone de silence », cette panoplie de clichés présente une exploration de friches industrielles de la Loire et d'ailleurs. Au fil de flâneries, guidé par le hasard, Eric, muni de son appareil photo, saisit la déchéance de ces monuments appartenant au passé dans lesquels il emprisonne et abandonne des livres. Par cette démarche originale, parfois teintée d'une légère mélancolie, il dénonce la censure, la liberté d'expression et le contrôle de la pensée.

Son talent ne saurait s'arrêter là,



© Eric Vial-Bonacci

puisqu'il se consacre également à une autre passion : l'écriture. Il a déjà publié plusieurs nouvelles de science-fiction dont plusieurs ont été primées. Un roman pour la jeunesse intitulé *Le monde de l'autre côté de l'air* sortira dans quelques jours, toujours sur la thématique de la censure et de la liberté de penser. Car, pour lui, le livre est un moyen exceptionnel pour découvrir l'autre, le monde et ses cultures. Quant

à la science-fiction, une manière d'évoquer les dérives du présent en situant son action dans le futur.

Vous pourrez rencontrer Eric à Saint-Paul-en-Cornillon pour une prochaine exposition.

Eric Vial-Bonacci, une personne toute en discrétion, à suivre avec attention !

En application de l'article 9 de la loi du 27 février 2002, un espace de libre expression est réservé dans le bulletin municipal de la Ville d'Unieux aux groupes d'élus n'appartenant pas à la majorité municipale. Cette tribune n'engage que leurs auteurs et aucunement la rédaction.

Unieux, Nouvelle Dynamique

La trêve des confiseurs est terminée
Retour à la réalité du quotidien pour nos concitoyens. La haie de cèdres du Canada, pourtant en très bon état, qui entourait le stade Poty a été rasée sur décision du Maire ou de son chef de cabinet ? Il est tout de même curieux de détruire la nature pour des raisons de réaffectation de personnel ! Une décision qui aura des conséquences certaines : nuisances sonores pour les riverains lors de l'entretien du stade, problèmes de sécurité lorsque les ballons franchiront le grillage pour aller sur la route ou sur le parking du supermarché. En fin d'année les foyers Unieutaires ont reçu leur facture d'eau ; mauvaise surprise pour beaucoup de ménages. M Faverjon, saisi par des habitants, leur a répondu de façon quelque peu cavalière et légère dans le journal local. C'est peut être la faute aux enfants ou petits enfants !!! Notre professionnel de la politique se «défausse» une fois de plus. Que penser encore des risques de nuisances dénoncés par certains habitants et qui ne sont pas pris en compte de manière sérieuse, même si certains ne sont pas de la compétence directe de la municipalité. L'accompagnement de nos concitoyens brille par son absence ! Nous ne mettons nullement en cause les services municipaux qui font du mieux qu'ils peuvent : nous fustigeons l'attitude du premier magistrat, de son chef de cabinet (rémunéré par vos impôts) et de sa garde politique rapprochée..... De quoi nous laisser songeurs !!!
Où est la volonté politique de la municipalité actuelle pour « Bien vivre ensemble à Unieux dans une commune attractive » avec animation des quartiers, encouragement du commerce de proximité, droit à la sécurité, vivre au calme dans son quartier, loin des nuisances sonores et incivilités de toutes sortes et puis cerise sur le gâteau : aux oubliettes l'activité industrielle et économique «c'est tout un pan de la ville qui va changer, de la rue Marguerite Pepier jusqu'à la zone située rue du Colonel Riez avec des emplois à la clé» (bilan mi-mandat mars 2017 journal local).
« Bien des gens ne veulent jamais avoir tort, pour couvrir une faute, on en fait cent » Fénelon
N'hésitez pas à nous contacter (opposition.und.unieux@gmail.com).

Bernard CHAPELON, Monique FRANCHINI, Serge BROUILLAT, Véronique RESSEQUIER, Rémi FAVIER, Carméline LEDDA

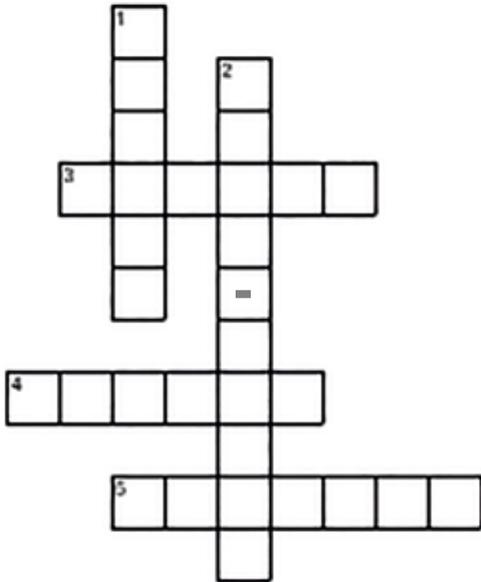
Rassemblement pour Unieux

ERREURS SUR LES FACTURES D'EAU ?
Interpellés par certains unieutaires sur une hausse de leur facture d'eau et ayant consulté le site public Facebook qui regroupe beaucoup de contributeurs, il en ressort que plusieurs quartiers sont concernés par une surfacturation avec des montants allant de + 20 à + 200 € et un surplus de 10 à 25 m3 pour 6 mois. Tous se sont adressés aux services techniques sans avoir de réponse claire. C'est finalement M. le Maire, contributeur de ce réseau social, qui a répondu près d'un mois plus tard : «Pour l'année 2017, 306.500 m3 facturés, pour 2018, 308.600 m3 soit une augmentation de 0,6%. Il n'y a donc aucune anomalie notoire. Certains cas isolés peuvent exister et il faut se rapprocher des services de la ville.»
Les contribuables demandent un relevé des compteurs d'eau plus régulier. «Trop cher» répond M. le Maire, «c'est très chronophage, il faudrait un agent de plus et la rigueur budgétaire ne le permet pas.»
ETONNANT! Nous pensions que les nouveaux compteurs se relevaient à distance.
NOUS SOMMES TRÈS ATTACHÉS A LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC et nous demandons qu'un relevé réel des compteurs soit mis en œuvre tous les six mois. Il est primordial de veiller à ce que chaque contribuable paye une juste facture à une époque où, pour le plus grand nombre, il est difficile boucler les fins de mois. La désespérance et la colère des Gilets jaunes démontrent les réelles difficultés de chacun. M. le Maire le sait très bien puisqu'il a apporté son soutien en mettant à disposition la Salle Chauvy pour plusieurs réunions de ces derniers.

Frédéric BATTIE, Dominique VIALON-CLAUZIER

JEU DE LETTRES

TROUVEZ LE MOT CORRESPONDANT AUX DÉFINITIONS



HORIZONTAL

3. Ce chanteur est à l'honneur dans un ouvrage publié par un Unieutaire
4. C'est le thème du Carnaval d'Unieux
5. Cette année, il fête sa 26^e bougie à Unieux

VERTICAL

1. Ils ont été à l'honneur ce 21 décembre 2018!
2. Les missions de ce service ont évolué

4 carnets de 10 entrées au cinéma Quarto à gagner!

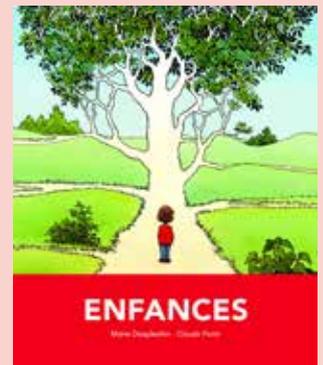
Envoyez vos réponses et vos coordonnées avant le **17 mai 2019** par le formulaire de contact du site Internet (www.ville-unieux.fr) ou sur papier libre à : Mairie d'Unieux - Jeu concours - Place Charles Crouzet - 42240 Unieux. Les gagnants seront tirés au sort parmi les bonnes réponses et contactés par téléphone ou par mail. Bonne chance!

LECTURE

LES COUPS DE CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE

Enfances de Marie Desplechin et Claude Ponti (éditions L'école des Loisirs)

Enfants pirates et enfants dieux, enfants rois et enfants savants, enfants voyants et enfants rêveurs, enfants travailleurs et enfants danseurs... *Enfances* raconte des moments importants et déterminants de la vie de plus de 60 enfants. Connus ou anonymes, réels ou légendaires, ils ont tous, à leur façon, petite ou grande, marqué leur époque et changé le monde. Très bien conçu et pertinent, l'ouvrage donne d'abord envie d'en savoir plus et invite également à la réflexion. Les jeunes années influent-elles vraiment sur notre vie adulte? Faut-il forcément être grand pour faire de grandes choses? Qu'est-ce qu'être célèbre? Dans quels champs se manifestent les talents...? Bravo!



Le cœur converti de Stefan Hertmans, traduit du néerlandais par I. Rosselin (éditions Gallimard)

Pour amateurs de romans historiques bien documentés.

D'après un personnage qui a existé et autour duquel l'auteur, amoureux de la Provence, passionné de patrimoine et d'histoire a mené une enquête. Une belle et grande histoire d'amour et d'aventures au Moyen-Âge entre la fille d'une famille noble de Normandie et le fils d'un rabbin. Par amour pour David et au péril de sa vie, Vigdis s'enfuit avec lui en Provence. Traqué par une horde de chevaliers, le couple connaît de grandes aventures. Parvenus à Monieux, petit village provençal où ils trouvent refuge, Vigdis se convertit au judaïsme, change de prénom, met au monde des enfants. Après la mise à sac du village par des croisés, elle doit s'exiler à nouveau...

Un personnage inoubliable qui laisse des traces!

ÉTAT-CIVIL

Mariages

BOUCIF Nacim et FURNON Dora..... 01.12.2018

Naissances

WOLNIAK Antoine 25.10.2018
 WOLNIAK Émile 25.10.2018
 MASCIA BONNEAU Lise 06.11.2018
 BOULHOL Robin 10.11.2018
 BENOTMANE Naila 17.11.2018
 BERDEK Kassim 24.11.2018
 HUGUET Tisha 28.11.2018
 CANETTI Mélio 29.11.2018
 FERREIRA Ashley 29.11.2018
 GUICHERD Eve 30.11.2018
 AJEL Sofian 07.12.2018
 COTTIER Camilia 23.12.2018
 FOURNIER Tom 25.12.2018
 CACCAMO Ninon 26.12.2018
 MISCHITELLI Isaac 31.12.2018
 CHEKAOUI FORESTIER Camille 03.01.2019

Décès

NAVARO Jean-Louis (11B, rue Aristide Briand) 10.11.2018
 ARCHER Jean (10, rue Gabriel Péri) 17.11.2018
 TARDY Marcel (123, rue André Chénier) 29.11.2018
 BOST née MATHIAS Marcelle (9, rue Jules Verne) 30.11.2018
 GUEGAN Christian (9, rue Paul Blain) 04.12.2018
 BONNEVIALLE Baptiste (17A, rue Pierre Curie) 10.12.2018
 MONTCOUDIOL Marie née DUMAS (16, rue Marguerite Barbier) 12.12.2018
 DENEL Andrée née FAURE (23, rue Karl Marx) 29.12.2018
 GILLE Gérard (104, rue André Chénier) 29.12.2018
 DELOLME Marie-Thérèse née OLIVIER (57B, rue Pasteur) 30.12.2018
 GRANGER Paul (64, rue Pasteur) 05.01.2019
 BALCON Rose née DÉLÉAGE (69, rue Pasteur) 08.01.2019

Madame Rose Balcon, née Deléage, est décédée, début janvier, dans sa 98^e année. Elle a créé et tenu de nombreuses années la première pharmacie d'Unieux, rue Pasteur. D'une très grande gentillesse et d'un contact très agréable, Madame Balcon était appréciée des Unieutaires.

La retraite venue, Madame Balcon s'est encore investie pour le bien de ses concitoyens dans le cadre du Secours Catholique d'Unieux.

Elle laisse un souvenir attachant à tous les Unieutaires.

ANNUAIRE

Pompiers 18
 SAMU 15
 Police Secours 17
 Police municipale 06 08 32 94 56

Mairie (Accueil/État civil) 04 77 40 30 80
 Services techniques/Service de l'eau 04 77 40 30 90

Cinéma Théâtre Quarto/Culture/Animation 04 77 61 01 05
 Médiathèque 04 77 89 42 65
 École de Musique Musi'Val 04 77 56 01 68

Pôle de Services (Action sociale -
 Relais Assistantes maternelles - Navette SIDR -
 Animation séniors - Portage des repas 04 77 40 29 60
 Résidence autonomie « Maison de l'Amitié » 04 77 56 24 08

Affaires scolaires 04 77 40 30 82
 Service périscolaire/T.A.P 04 77 40 30 84
 Crèche Pom' de Reinette 04 77 61 73 30
 Centre social (4 - 11 ans) 04 77 56 00 99
 C.L.A.J (12 - 16 ans) 04 77 56 08 71

École maternelle du Bourg 04 77 56 18 76
 École élémentaire du Bourg 04 77 56 04 74
 Groupe scolaire du Val Ronzière 04 77 56 32 77
 École maternelle de Côte-Quart 04 77 56 69 25
 École élémentaire de Côte-Quart 04 77 56 13 30
 Groupe scolaire du Vigneron 04 77 56 27 54
 École privée Sainte-Lucie 04 77 56 73 64

PERMANENCES au Pôle de services

12 rue Étienne Visseyriat - 42240 Unieux

Tél. 04 77 40 29 60

SUR RENDEZ-VOUS

- > Mission Locale Jeunes : le jeudi après-midi de 13h45 à 16h30
- > PMI (Protection Maternelle Infantile) : le mardi matin de 8h45 à 11h30
- > Service juridique : le 2^e vendredi du mois de 8h30 à 11h30

SANS RENDEZ-VOUS

- > Vie Libre : le 3^e vendredi du mois de 15h à 17h

UNIEUX PRÉSENTE SON

FESTIVAL DE MUSIQUE CLASSIQUE
GEORGES

26^{es} Cziifra

21 au 24 MARS

Récital des lauréats de la Fondation Cziifra

CONCERTS À L'ÉGLISE DU BOURG, PLACE DÉCHANDON UNIEUX-LOIRE

21 MARS

Lancement du Festival et vernissage de l'exposition de peinture et de sculpture en hommage à Marcel Bouchet en présence de deux membres du Trio L

19h00

22 MARS

DUO GAY PONTIER
OLIVIA GAY *violoncelle*
AURELIEN PONTIER *piano*

20h30

23 MARS

TRIO L
LYUBA ZHECHEVA *piano*
LOUIS-JEAN PERREAU *violin*
LOUISON CRÉS-DEBACQ *violin*

20h30

24 MARS

DUO SMILE
FIONA MONBET *violin*
PIERRE CUSSAC *accordeon*

15h00

ville d'
Unieux
Porte des Gorges de la Loire

Musi'Val
Musée de Musique d'Unieux

FONDATION
CZIFFRA

RCF
- Saint-Étienne -

Loire 100.9

Informations et réservation
04 77 61 01 05
sophie.larue@unieux.fr

Conception/Réalisation : Service Communication - Mairie d'Unieux - Imprimerie SicaOffset



NE RATEZ AUCUNE
INFORMATION
INSCRIVEZ-VOUS À
LA NEWSLETTER
D'UNIEUX



Actualités,
infos utiles,
agenda culturel...

Toute l'information
directement chez vous !

S'INSCRIRE >

SCANNEZ LE CODE CI-CONTRE
ou allez sur www.ville-unieux.fr

